

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 11

Artikel: La loterie à Rome
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La loterie à Rome.

La loterie se tire le samedi, à midi, sur la place Madame. Le balcon du ministère des finances est décoré comme pour un jour de fête. Sur le devant, se trouve un petit baril de verre que l'on fait rapidement tourner au moyen d'une manivelle. Le balcon est occupé par deux ou trois messieurs vêtus de noir, employés supérieurs du ministère; sur l'un des côtés se tient l'huissier; au fond, deux trompettes dans le costume d'arlequin que portent les serveurs du sénat et du peuple romain.

Le personnage le plus important est un jeune garçon de 10 à 12 ans, est placé derrière la roue de verre; il est vêtu de blanc et coiffé d'un chapeau de la même couleur. C'est un des orphelins que l'on destine à la prêtrise. Tous ces gens sont réunis là pour le tirage hebdomadaire de loterie de Rome.

La première partie de la cérémonie consiste à introduire les nombres dans la roue; chacun des 90 numéros est déployé en face du public; l'huissier le crie à haute voix, puis on le roule et on le remet dans la roue. Pendant ce temps la foule s'amasse; tous gens de la basse classe, à l'exception de quelques curieux. Ceux qui savent écrire se préparent à prendre note des nombres; sur tous les visages se lit une grande anxiété. Bien avant que l'huissier ait proclamé que le numéro 90 y est aussi, la place Madame est garnie d'autant de spectateurs qu'elle en peut contenir. Ceux qui sont venus trop tard prennent place dans les rues voisines.

Une fanfare annonce que l'on a terminé l'introduction des numéros dans la roue. Toutes les conversations s'arrêtent; toutes les têtes se lèvent. L'orphelin ôte son chapeau, fait respectueusement le signe de la croix en prononçant les mots: « Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, » tourne deux fois en cercle sa main tout ouverte pour montrer qu'elle est vide, puis tire le premier numéro. De ses mains, le premier numéro passe dans celles d'un des messieurs en noir; celui-ci, après l'avoir lu, le passe à l'huissier qui, d'une voix de Stentor, proclame le chiffre, qu'il laisse ensuite tomber sur la place, afin que le peuple s'assure qu'on a bien crié le véritable numéro. Après une nouvelle fanfare, on tire le second, et ainsi de suite jusqu'au cinquième, et la foule se disperse.

Les étrangers sont scandalisés à la vue de ce spectacle et ne peuvent comprendre que le gouvernement du pape exerce un métier condamné partout comme immoral et corrupteur.

Le pape a laissé au gouvernement italien le privilège d'abolir la loterie. Le roi Victor-Emmanuel, au milieu de ses difficultés financières, aura-t-il le courage d'imiter le gouvernement républicain de Manin, à Venise, dont une des premières mesures fut la suppression de cette démoralisante institution? Osera-t-il braver l'impopularité qu'il ne manquerait pas de soulever, et abolira-t-il ainsi d'un seul coup un revenu net de 40 à 50 millions, le seul impôt vraiment populaire, le seul qui se prélève sans réclamations?

(Chrétien évangélique).

Théâtre.

La représentation de jeudi, au bénéfice de Mlles Sandré et Noël, a été une véritable fête théâtrale; jamais nous n'avons vu un tel enthousiasme; jamais nous n'avons entendu des applaudissements plus unanimes et plus spontanés. Nous avons cru un instant que la scène allait se transformer en parterre de fleurs, tant les bouquets et les couronnes pleuvaient abondamment aux pieds de ces dames. Mais aussi que d'art, que d'entrain chez Mme Godard, que d'animation, de naturel et de grâce chez la sémillante Fadette.

L'aspect de cette salle comble et rayonnante de contentement, ces applaudissements répétés, cette pluie de fleurs sur la scène ne constituent-ils pas une réelle ovation faite aux bénéficiaires, qui dit assez éloquemment à M. Lejeune: Ramenez-nous, l'hiver prochain, et Mlle Clarisse Noël, et Mlle Sandré!...

Les succès de ces deux aimables artistes sur notre scène leur ont attiré, dès le début, de vives sympathies. Qui pourrait se lasser de voir jouer Mlle Clarisse Noël dans *La fille de Dominiqne*, *Fadette*, le lutin, ou le joyeux et sentimental *Gamin de Paris*. Faire rire et pleurer tout à la fois, ce précieux don est, au théâtre, l'apanage des grands talents. Mlle Noël est en effet d'une souplesse étonnante; elle a une diction élégante, de la grâce et de la dignité dans les manières et une grande facilité d'interprétation. Tant de qualités lui donnent accès à divers emplois qu'elle remplit tous avec un égal succès; aussi moissonne-t-elle à pleines mains les applaudissements et les bouquets. Certes elle le mérite bien.

Mlle Augustine Sandré fera, sans nul doute, époque sur la scène lausannoise; et l'accueil fait par notre public à cette excellente artiste lui a suffisamment prouvé, ainsi qu'à Mlle Noël, qu'il nous serait aussi difficile de nous passer de les voir et de les entendre que de les oublier tout à fait.

Comment ne pas se souvenir avec un réel plaisir de la première apparition de Mlle Sandré dans le rôle de Mme Georges, de la comédie *Par droit de conquête*, où, malgré son jeune âge, relativement à son emploi, elle a si bien rendu ce personnage de la bonne et rustique fermière. Mais où elle s'est révélée dans toute l'ampleur de son talent, c'est bien dans *Marie-Jeanne*; quelle étonnante transformation, en songeant à la marquise de Presle, l'intéressante Antoinette du *Gendre de M. Poirier*, ou à la gracieuse et fine comtesse de *Ba-tuille des Dames*!... Oui, Mlle Sandré, qui avait su se faire apprécier dans le genre épique de la spirituelle comédie, atteignit dans le drame de *Marie-Jeanne* la note sublime du tragique et fixa désormais parmi nous sa réputation d'artiste d'élite, quelles que soient les critiques qu'on ait pu faire à son endroit.

Du reste, vouloir, au théâtre, comme partout ailleurs dans ce monde, prétendre rencontrer la perfection, c'est exiger l'impossible, c'est vouloir qu'il n'y ait point de taches au soleil.

Arrivés au terme de cette année théâtrale qui nous a procuré tant d'agréables soirées, nous dirons à la troupe de M. Lejeune, non pas adieu, mais au revoir, — et surtout à vous Mlles Clarisse Noël et Augustine Sandré.

L. M.

Toni le gris.**VII**

Bientôt on frappa à la porte. Un domestique du forestier se présenta avec ordre à Toni de remettre à l'instant le fusil que son aide avait laissé dans la maison, la veille. Resel répondit que Monsieur l'aide forestier pouvait aller chercher son fusil au tribunal.

Un morne silence régna le reste du jour dans la maison. Toni avait dénoncé au tribunal les faits et gestes de Bartl, et, comme pièce de conviction, avait déposé, entre les mains de l'autorité, le fusil dont sa femme avait dû se servir pour sa défense. Il passa la soirée, taciturne, dans un coin, tandis que Resel mettait dans son sac les effets dont il avait besoin pour ses voyages. Ce fut le cœur bien gros que la petite famille alla se reposer. Resel ne dormit pas plus cette nuit que la précédente.

Le lendemain, comme Toni allait sortir, Monsieur le forestier parut sur la porte de la maison, et lui demanda pour